

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Etat de Vaud

Campus santé

Le Conseil d'Etat demande 165,6 millions de francs pour répondre aux défis de la formation dans le domaine de la santé

En réponse à la pénurie de personnel de soins, aux compétences nécessaires toujours plus nombreuses des professionnelles et professionnels de la santé et face au vieillissement de la population et à la complexification des pathologies, le Canton de Vaud et ses partenaires s'apprêtent à lancer le chantier stratégique du Campus Santé. Imaginé depuis 2008, le projet franchit aujourd'hui une étape décisive avec la demande au Grand Conseil de trois crédits d'ouvrage et d'une dotation complémentaire d'un montant total de 165,6 millions de francs pour sa réalisation. Déployé sur un site idéal de plus de 10 hectares à Chavannes-près-Renens, le Campus Santé regroupera dès 2026 les enseignements théorique et pratique, la recherche, des outils de simulation et des logements pour étudiants. Les forces de ce projet d'envergure nationale sont les possibilités de synergies et de collaboration de l'ensemble des professions de la santé.

Le Campus Santé, par sa conception et son organisation, sera à la pointe des pratiques en vigueur sur le plan international en accordant une place centrale à l'interdisciplinarité et à la pratique de la simulation. Il apportera une réponse novatrice, durable et performante aux multiples défis auxquels font face le Canton et la Suisse dans le domaine de la santé : la pénurie de personnel qualifié, la diversification des compétences requises, les besoins d'interprofessionnalité ou encore la place des outils numériques. Tout cela dans un contexte de vieillissement de la population et de croissance des poly-pathologies chroniques.

Un pôle de compétences et de formation d'envergure nationale
Situé sur les Côtes de la Bourdonnette à Chavannes-près-Renens, ce lieu de formation est destiné à accueillir plus de 4'000 étudiantes et étudiants, 1'000 professionnelles et professionnels en formation continue et plusieurs centaines d'enseignantes et enseignants. Dans un parc public arborisé, il comptera à terme quatre bâtiments dont

seuls les deux principaux font l'objet de la présente demande du Conseil d'Etat au Grand Conseil.

Le premier crédit d'ouvrage d'un montant de 38,76 mio concerne le Centre Coordonné de Compétences Cliniques (C4), dédié à l'apprentissage clinique en milieu simulé. Doté d'un crédit d'ouvrage de 86,7 mio, le second bâtiment est consacré à l'enseignement théorique et pratique ainsi qu'à la recherche, regroupant sous le même toit les activités de la Haute école de santé Vaud (HESAV). La réalisation du parc public et des équipements bénéficiant à l'ensemble du site nécessite un crédit distinct de 38,25 mio. Destiné aux logements pour étudiants (LET), le troisième bâtiment est construit parallèlement aux deux autres par la Fondation maison pour étudiants Lausanne (FMEL). L'Etat accorde un droit de superficie gratuit à la FMEL et sollicite un montant de 1,89 mio afin de couvrir la valeur du terrain cédé. Au total, cet investissement de 165,6 permet de financer la construction du Campus Santé, dont les travaux devraient débiter à fin 2022 et la mise en service est attendue pour la rentrée 2026. Un quatrième bâtiment destiné à la Haute école pédagogique du canton de Vaud (HEP) viendra compléter le Campus Santé et fera l'objet d'une demande de crédit d'ouvrage ultérieure.

Ce pôle de compétence et de formation d'envergure nationale doit sa cohérence à une réflexion interdisciplinaire et interinstitutionnelle inédite et initiée en 2008 pour le Canton par le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) et ses partenaires: la Haute École de Santé Vaud (HESAV), l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source, la Faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne (UNIL) et le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV).

Recherche, collaboration, synergies et croissance

La Haute Ecole de Santé Vaud pourra poursuivre ses développements en regroupant ses différents sites actuels et ses quatre filières de formation. L'offre de formation sera également renforcée avec l'intégration d'une filière supplémentaire : l'ergothérapie.

Une croissance que connaît aussi l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source. Le C4 sera à même d'accompagner cette progression constante en permettant de développer cette indispensable collaboration entre les différentes professions de santé.

Pour l'UNIL et le CHUV, un programme de simulation structuré permettra d'exposer les étudiants à des situations de base (gestes techniques, anamnèse) et ce sont des étudiants encore mieux mieux formés qui arriveront dans le milieu clinique.

Avec l'arrivée du Campus Santé, Chavannes-près-Renens additionne les hôtes de marque à l'intérieur de son périmètre et s'affirme aussi comme une ville de savoir et d'innovation, un élément à part entière de son identité désormais. Alors que la Commune compte déjà 20% d'étudiantes et d'étudiants parmi sa population, grâce à la construction du célèbre Vortex, le périmètre chavannois est aussi un emplacement stratégique pour les projets d'extension de l'UNIL et de l'EPFL dans les décennies à venir.

Au service de la population

L'ensemble des partenaires et la population vaudoise peuvent se réjouir de cet

investissement. Car toutes et tous bénéficieront des synergies, des infrastructures de pointe et des nouvelles approches pédagogiques via la simulation qu'offrira le Campus Santé qui répond véritablement aux enjeux et aux défis de la formation aux professions de la santé. Il correspond par ailleurs pleinement aux mesures d'encouragement portées par la Confédération et contribuera au rayonnement du Canton.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 14 mars 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat

DSAS, Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat

Frédéric Herman, Recteur de l'UNIL

Carole Wyser, Directrice de HESAV

Jacques Chapuis, directeur de l'institut et haute école de la santé La Source

DFJC, Chantal Ostorero, directrice générale, Direction générale de l'enseignement supérieur

TÉLÉCHARGEMENTS